

Les Dispositifs de Formation Professionnelle

Pour organiser les formations, l'entreprise peut recourir à quatre dispositifs :

- le plan de formation,
- le CPF,
- le CIF
- et les formations personnelles.

Ces quatre modalités d'organisation sont compatibles avec le suivi de formations en dehors du temps de travail. Mais attention : selon le dispositif, le régime juridique du temps de travail n'est pas identique. Bénéficier de la liberté offerte par ces différents dispositifs suppose d'en maîtriser la technicité.

PLAN DE FORMATION GESTIONNAIRE

PLAN

formations décidées par l'entreprise seule

Dans le temps de travail

En dehors du temps de travail

PLAN

formations décidées par l'entreprise seule

Dans le temps de travail

En dehors du temps de travail

PLAN

formations décidées par l'entreprise seule

Dans le temps de travail

En partie dans le temps de travail, en partie en dehors du temps de travail

PLAN

formations décidées par l'entreprise seule

En dehors du temps de travail

PÉRIODES DE PROFESSIONNALISATION

Utilisation du PLAN ou du CPF pour réaliser un parcours de formation en alternance entrant dans le cadre des priorités de la branche professionnelle et bénéficiant à ce titre d'un financement de l'OPCA